

Mémoire défaillante : Travailleurs chinois au service de la France (1916-1922)

Par Gabriel Ferland

Université du Québec à Trois-Rivières

Histoire de l'Europe à Trois-Rivières <https://hieutr.hypotheses.org/>



Résumé

Au cours de la Grande Guerre (1914-1918), plusieurs enjeux liés à la main-d'œuvre — qui est nécessaire pour soutenir l'économie de guerre — incitent les autorités françaises à mettre en place une mission pour recruter des travailleurs dans la nouvelle République de Chine.

Loin de faire l'unanimité en France, mais également en Chine, l'État français réussit tout de même à recruter et à transporter près de 40 000 travailleurs volontaires, mais à quel prix?

Au sein des Alliés, la France n'est pas la seule à puiser dans ce bassin de main-d'œuvre qu'on qualifie alors « d'inépuisable », car la Grande-Bretagne y recrute 100 000 travailleurs qui formeront le *Chinese Labour Corps*. Toutefois, le contrat entre la France et le syndicat Huimin se distingue à plusieurs égards du contrat britannique.

Néanmoins, qu'ils soient recrutés par la France ou par le Royaume-Uni, ces travailleurs chinois ont tous la même destination : la France.

En 1914, la France est une grande puissance coloniale et elle peut mobiliser un grand nombre de troupes issues de ses colonies. Pourquoi va-t-elle chercher des travailleurs aussi loin en dehors de son empire? Comment organise-t-on cet afflux migratoire? Et, surtout, qui sont ces travailleurs chinois et quel sort la France leur réserve-t-elle? C'est-ce que nous voulons montrer ici.

1- Qu'allaient-ils faire dans cette galère?

Lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France, le 3 août 1914, trois facteurs convergent et causent un urgent besoin de main-d'œuvre : les frontières ferment et l'État exerce un plus grand contrôle sur l'immigration; une grande partie des travailleurs provenant des pays ennemis, ou neutres quitte le territoire français; la plupart des Français en âge de travailler sont appelés au front. Plus la guerre devient totale, plus le manque de main-d'œuvre devient un enjeu prioritaire pour soutenir l'effort de guerre.

Considérant la Chine comme une source inépuisable de main-d'œuvre, la France commence à sérieusement considérer ses trois concessions chinoises (Hankou, Shanghai et Tianjin). C'est dans ce contexte que le lieutenant-colonel Georges Trupitl est chargé d'une mission inusitée : recruter des travailleurs en Chine. La « mission Trupitl » arrive donc à Pékin le 17 janvier 1915 et le recrutement commence en mai 1916, mais elle agit à titre civil et privé, car les Allemands surveillent la neutralité de la Chine.

La jeune république se maintient sur une base très fragile et son territoire est morcelé par plusieurs concessions étrangères, mais le contexte de guerre force la France à faire preuve de diplomatie. De fait, le besoin de main-d'œuvre des Alliés devient l'occasion pour la Chine de faire valoir ses attentes géopolitiques : en échange d'un accès à sa main-d'œuvre, la Chine s'attend à une place aux discussions d'après-guerre et elle espère retrouver la souveraineté sur certains territoires.

Dès mai 1916 (début du recrutement en Chine), la mission Trupitl fait face à de nombreux problèmes. En France, les critiques sont nombreuses et tout le monde n'est pas en faveur de l'appel aux Chinois. La Confédération générale du travail (CGT) craint que cette main-d'œuvre bon marché n'empêche les ouvriers français de reprendre leur poste. En Chine, la propagande allemande suscite des mouvements d'opposition dans la population.

La France parvient à recruter 36 941 travailleurs, mais plusieurs complications, dont les complications de transport et la qualité de la main-d'œuvre, mènent à l'annulation d'un contingent de 5 000 travailleurs en février 1918.

2- Migration difficile et improvisée

Avant le 17 février 1917 :

Les engagés chinois partent de Shanghai sur les navires des Messageries Maritimes. Après plusieurs escales (voir la carte au bas de l'affiche), ils rejoignent Marseille en 45 jours grâce au canal de Suez.

Les conditions de voyage sont loin d'être optimales. L'eau et la nourriture sont soit insuffisantes, soit de mauvaise qualité. Les compartiments sont surchargés. Les équipages, manquant de ressources, font souvent face à des révoltes. Tous ces problèmes montrent bien à quel point, pour économiser du temps et de l'argent, mais également à cause de l'ampleur que prend le conflit, les autorités françaises improvisent pour organiser ce vaste mouvement de population.

17 février 1917, torpillage de l'Athos par un sous-marin allemand.



Source : L'Encyclopédie des Messageries Maritimes (en ligne)

Ce que l'image ne dit pas :

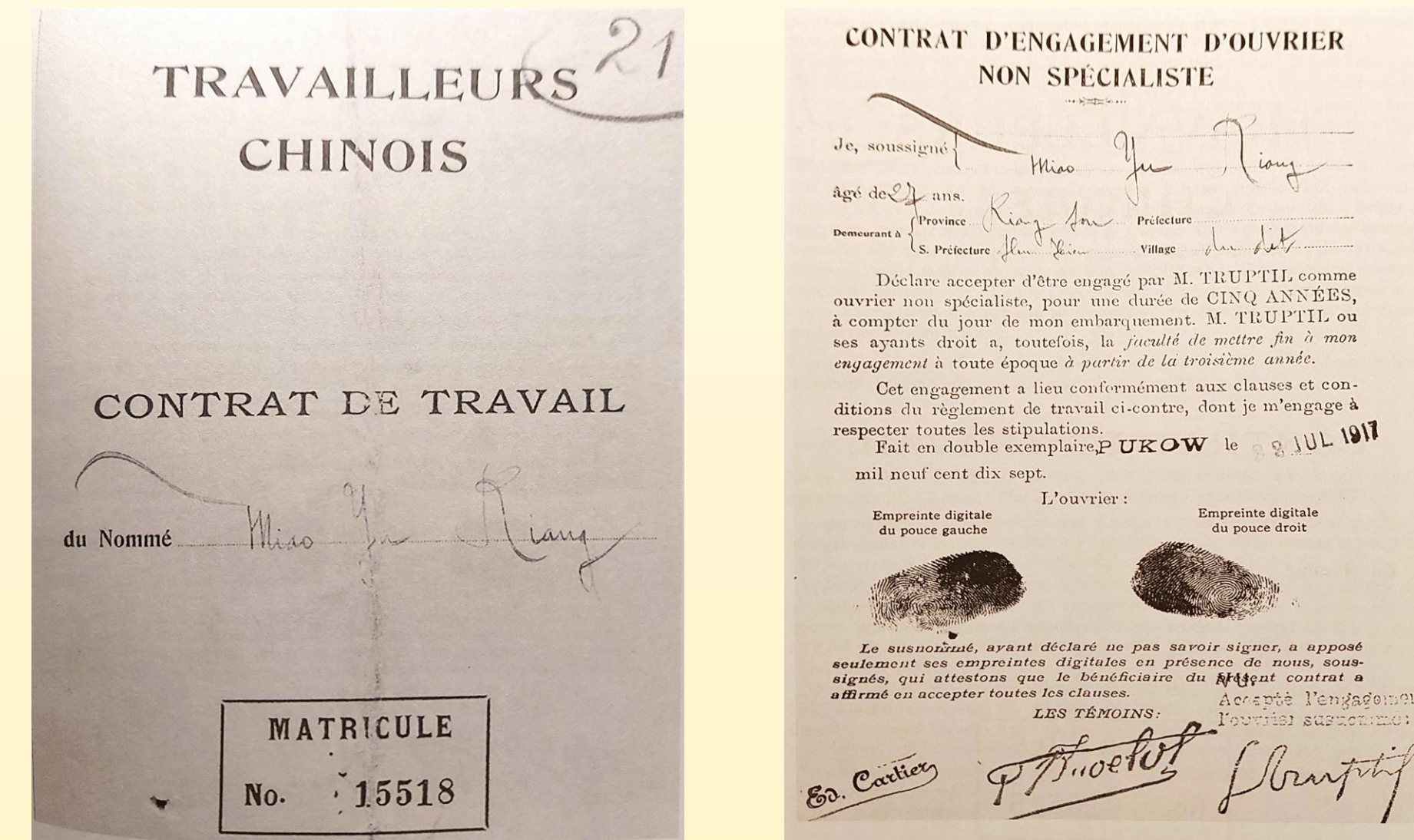
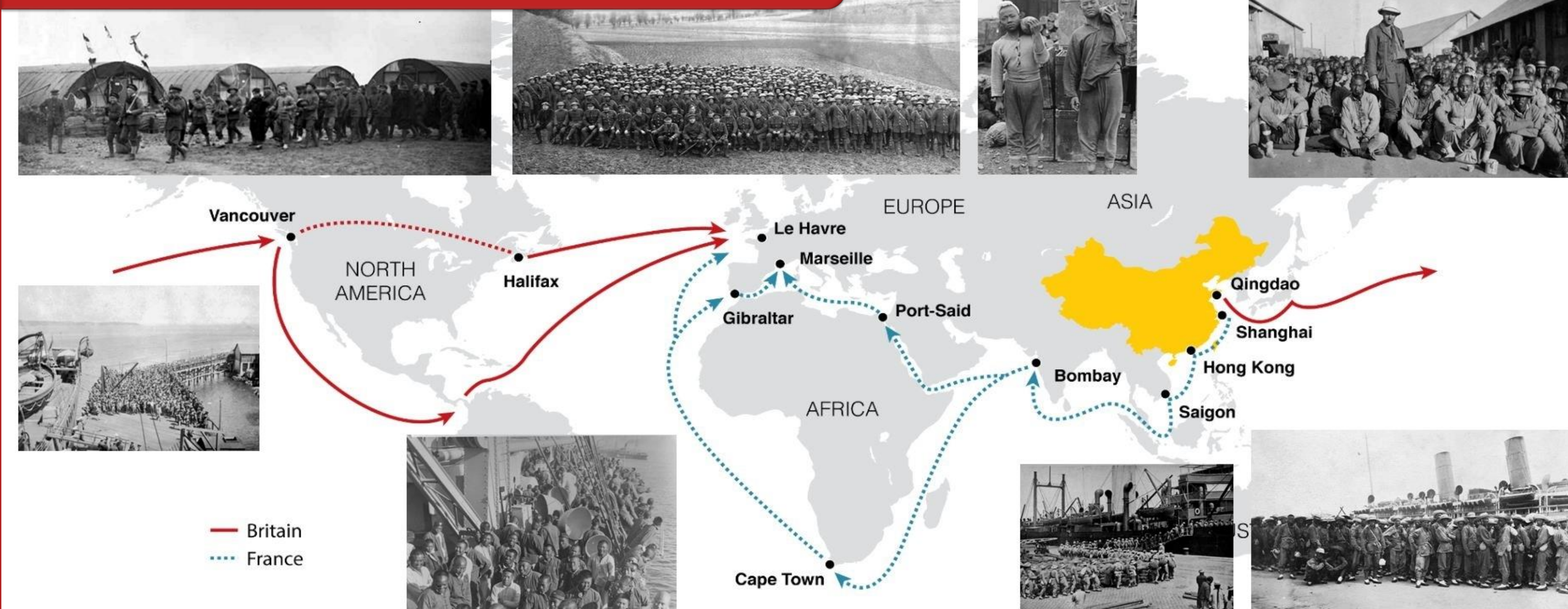
Pour une question de rentabilité et de délai de transport, les navires sont remplis au-delà des capacités prévues et les canots de sauvetage ne sont pas assez nombreux. Ainsi, lorsque l'Athos est torpillé au large de Malte, 754 personnes perdent la vie, dont 543 des 1000 Chinois à bord.

Après le 17 février 1917 :

Après cette date, la stratégie offensive allemande rend la route du canal du Suez très dangereuse. Les navires français sont donc contraints d'emprunter une route plus sûre, mais beaucoup plus longue. La nouvelle route, qui passe par le cap de Bonne-Espérance et Gibraltar, fait passer le trajet de 45 jours à 3 mois.

Au départ, les autorités françaises prévoyaient recruter 50 000 travailleurs en 12 mois, mais les nombreuses contraintes liées au transport les forcent à revoir à la baisse ses prévisions de recrutement de main-d'œuvre en provenance de la Chine.

Les routes françaises et britanniques : un long voyage de 3 mois



Contrat de travail français. Source : TSAO (2018)

3- Imbroglio sur le contrat

Négocié entre la France et le « syndicat Huimin », le contrat pour les ouvriers non spécialisés — il existe des contrats pour la main-d'œuvre plus spécialisée, comme les interprètes, mais cela concerne une minorité de travailleurs — comporte 28 articles sur 13 pages. Selon l'article 18, le travailleur engagé « ne devra pas être âgé de moins de vingt ans et de plus de trente-cinq ans » (TSAO, 2018, p. 329). Les engagés sont donc de jeunes hommes pauvres et illettrés, et ils signent leur contrat en apposant leurs empreintes digitales (comme on peut le voir sur l'image ci-dessus). D'une durée de 5, et révocable après 3 ans, ce contrat prévoit des rations adaptées aux habitudes alimentaires des travailleurs (thé, riz, poisson frais, farine de sorgho, etc.), une prime d'embauche (50 francs) versée à la famille, des habits neufs, et plusieurs autres avantages qui les distinguent de la main-d'œuvre coloniale, mais aussi de leurs confrères engagés par le Royaume-Uni, qui travaillent sur le territoire français. Toutefois, le contexte de guerre et les difficultés d'approvisionnement font en sorte que plusieurs clauses du contrat ne sont pas toujours respectées. Par exemple, le type et la qualité de la nourriture peuvent changer, des retards de salaire s'accumulent, et les vêtements fournis sont souvent de piètre qualité. Tous ces problèmes provoquent du mécontentement et causent des révoltes qui doivent être contenues par la police.

4- Encartés, encadrés et surveillés

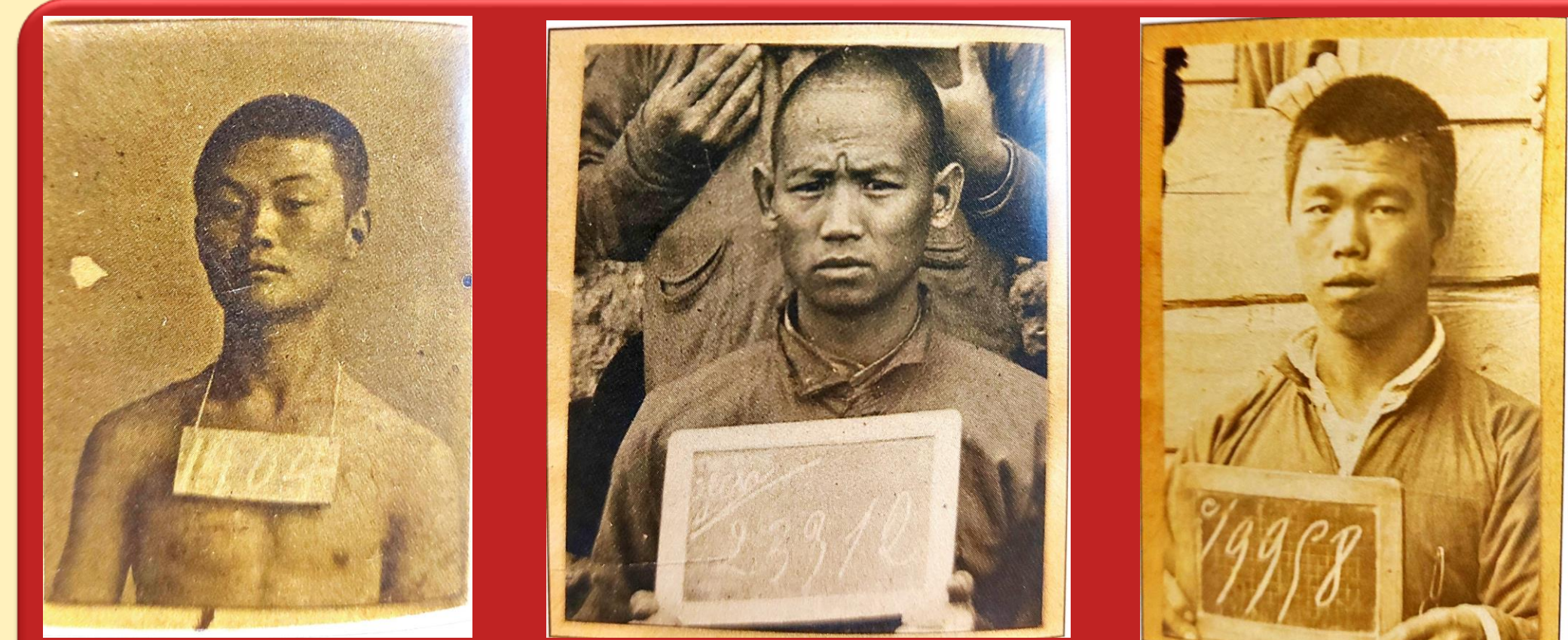
Déjà utilisée par la police depuis la fin du XIXe siècle, l'anthropométrie est mise à profit pour identifier les travailleurs chinois. Tous les renseignements jugés nécessaires sont consignés dans une fiche pour chacun des travailleurs et un numéro de matricule leur est attribué.

Normalement, le contrat de travail prévoit les mêmes libertés civiles aux engagés chinois qu'aux citoyens français, mais le contexte de la guerre et la xénophobie ambiante font qu'on traite les Chinois comme des travailleurs coloniaux soumis à la discipline militaire.

En conséquence, l'attitude envers ces travailleurs tourne rapidement à la méfiance. Plusieurs groupes en viennent même à se rebeller et refusent d'obéir aux ordres qu'ils jugent allant contre leur contrat de travail.

On surveille de près leurs déplacements, leurs loisirs et leurs comportements. On tente également de les tenir à l'écart des troupes coloniales, car les Chinois sont conscients des particularités de leur contrat et ils refusent d'être traités comme la main-d'œuvre coloniale.

Dans l'après-guerre, les travailleurs chinois sont de plus en plus considérés comme indésirable, et ils deviennent la cible d'une criminalisation accrue.



Photos d'identités de travailleurs chinois. Source : DORNEL et REGANRD (2018).

5- Faits saillants en chiffres

80 000 : Nombre de Chinois, engagés par les Britanniques, qui traversèrent le Canada en train de Vancouver à Halifax, entre 1916 et 1918.

25 : Nombre de Chinois morts de froid, en janvier 1918, dans un wagon du CPR entre Vancouver et Halifax.

2000 : C'est la moyenne de passagers chinois sur les navires entre la Chine et Marseille.

3 000 : Nombre de Chinois toujours présent en France en 1925.

140 000 : Nombre total de Chinois engagés par la France (40 000) et le Royaume-Uni (100 000).

Bibliographie

DORNEL, Laurent et Céline REGNARD. *Les Chinois dans la Grande Guerre : des bras au service de la France*. Paris, Les Indes savantes, 2018, 143 p.

MA, Li (dir.). *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*. Paris, CNRS Éditions, 2012, 560 p., Coll. Histoire.

TSAO, Yves. *Les travailleurs chinois recrutés par la France pendant la Grande Guerre*. Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018, 366 p.

XU, Guoqi. *Strangers on the Western Front : Chinese Workers in the Great War*. Cambridge (Mass), Harvard University Press, 2011, 336 p.